



La Lettre de XVI^e DEMAIN

Urbanisme, Environnement et Qualité de Vie

avril 2018

n° 165

PARIS OUTRAGÉ, PARIS BRISÉ, PARIS MARTYRISÉ, *mais Paris bientôt libéré*



On nous pardonnera d'emprunter à un Grand Ancien le titre de notre éditorial pour évoquer les malheurs de notre capitale martyrisée par le pouvoir municipal. Immeubles tours qui vont ceinturer la ville au mépris des perspectives que nos souverains et leurs urbanistes ont mis des siècles à dessiner. La pétition : <http://stopauxtoursaparis.fr/> devrait faire lever la résistance des Parisiens contre l'ubris des promoteurs de tours et du Maire de Paris ! La Canopée, vaste mollusque jaunâtre, s'est abattue sur le jardin du Forum des Halles.

La densité est chaque jour aggravée par le programme *Inventer Paris* qui bourre chaque espace libre. Le résultat : saturation des transports en commun à toute heure ; service du nettoyage débordé par sa tâche de Sisyphe devant un espace public augmenté d'environ 30 % par de nouveaux quartiers tels que Masséna ou Batignolles, sans augmentation des moyens dudit service ; saleté aggravée par un usage de plus en plus festif et évènementiel de la voirie et de nourritures prises dans la rue ; saleté favorisant une colonisation des rues et squares par des rats engraisés grâce aux déchets abandonnés un peu partout par nos concitoyens désinvoltes ; mépris des espaces verts nonobstant un discours écologique de façade ; constructions dans le bois de Boulogne, le bois de Vincennes ou les Serres d'Auteuil décidées au grand dam de la Commission des sites et des paysages ; dernier exemple : la baignade bétonnée du lac Daumesnil sans égards pour l'Île aux Oiseaux ; la voirie laissée à l'abandon, la voiture étant la mal aimée, et tant pis si les cyclistes chutent dans les nids de poules ; enfin, pour assainir l'air et sauver nos poumons, il faut éradiquer les voitures en leur fermant les voies sur berges de la Seine.

Or, l'amélioration de l'atmosphère constatée depuis quinze ans ne serait cependant due qu'au progrès techniques : amélioration des moteurs de voitures, des chaudières d'immeubles et de l'isolation thermique des bâtiments et au départ des industries de Paris. Mais, devant cette gestion autoritaire et a-concertante de la Mairie, des juges osent enfin se lever pour dire que cette politique punitive doit cesser. Ils viennent d'annuler l'arrêté de fermeture des berges, en considérant que les études préalables étaient viciées et ont faussé le vote du Conseil de Paris lors de sa décision. Une belle guerre judiciaire en perspective entre la Ville et l'État, que les associations vont savourer.

François Douady
Président